RÉSEAU FERME DEPHY MARAÎCHAGE : SURMONTER LA FUSARIOSE EN COURGETTE

Dans le cadre de notre Réseau Ferme Dephy, nous avons mis en place un essai pour limiter le développement de Fusarium solani en courgette sur une des exploitations maraîchères du département.

Culture de courgette atteinte de fusariose

CONTEXTE

La courgette longue verte y est cultivée en sol sous abris froid en rotation avec au printemps des tomates et concombres et de la diversification l'hiver. Dans cette exploitation, la culture de courgette subit régulièrement de fortes pertes dues à la fusariose à partir des premiers coups de chaleur (avril).

OBSERVATIONS

Dans ce cadre, sur une plantation de courgette variété Gloria F1 en date du 25 février 2021, nous avons comparé l'effet d'un produit de biocontrôle injecté une fois par mois au goutte-à goutte, en face d'un sol solarisé deux ans auparavant (2019). Les résultats de cet essai sur la saison montrent que le produit de biocontrôle ne donne pas satisfaction puisqu'en fin de culture (4 juin), nous observons 65% de mortalité de plantes, contre 0% pour la modalité solarisée.

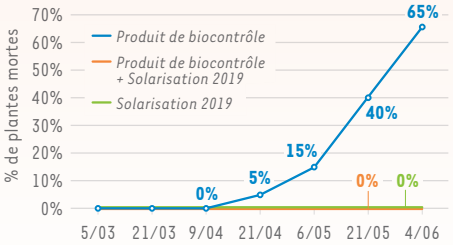

Fusarium solani

Evolution de la proportion de courgette (GloriaF1) avec symptômes avancés et mortalité

RENDEMENTS

Le rendement réel de la culture est de 7,6 kg/m² toutes modalités confondues. Habituellement sur cette exploitation, le rendement en courgette sur sol solarisé est de 10 kg/m². La perte directe estimée sur la parcelle non solarisée est de 4.8 kg/m².

CONCLUSION

La solarisation réalisée, même deux ans auparavant, suffit à contrôler *Fusarium solani* en courgette, dans le cadre de cet essai.

Rapport complet sur demande et sur notre page EcophytoPic des maraichers provençaux et la présentation synthétique sur notre page Facebook Agri13.

Laurent Camoin
ingénieur-conseil maraîchage
06 70 47 15 68
l.camoin@bouches-du-rhone.chambagri.fr

LES COMPOSTS : TÉMOIGNAGES D'UTILISATION

Dans notre réseau Ferme Dephy, plusieurs maraîchers réalisent des apports massifs de composts. ***Aujourd'hui, trois d'entre eux témoignent de leurs pratiques :***

BASTIEN RIOUSSET
À MAILLANE

Depuis 2014, nous faisons épandre par un prestataire, du compost de déchets verts, 1 à 2 fois par an dans nos serres, à 40 t/ha. Notre sol est très limoneux. Nous avons eu de bons résultats assez rapidement, notamment sur la baisse d'utilisation des engrais. Nous avons aussi vu une diminution des maladies et ravageurs, ainsi qu'une meilleure souplesse du travail du sol. Nous ne passons plus que la rotobêche puis la herse rotative ou le rotavator selon les cultures. A ce jour, nous réfléchissons à évoluer vers du compost de fumier pour diversifier le type d'apport."

BASTIEN BONO
SCEA MAS DU MOULIN
À ST MARTIN DE CRAU

Nous utilisons des composts de déchets verts depuis 2016. Nous faisons épandre par un prestataire 30 à 40 t/ha au printemps avant les cultures de tomate et aubergine sous serre. Nous sommes satisfaits de cette pratique, les cultures sont plus vigoureuses tout au long de la saison et nous avons réduit la fertirrigation de 15 à 20 %. Nous pensons que le compost de déchets verts libère plus progressivement et longtemps que les engrais de fond. A partir de cette année, nous avons remplacé le compost de déchets verts par du compost de fumier pour comparer les deux."

JEAN CORREARD
GAEC LES PASTOURETS
À ST ANDIOL

Cela fait 2 ans que nous apportons du compost de fumier de mouton sur paille. Nous épandons 25 t/ha dans nos serres avant nos cultures de tomate, et en plein champ pour nos courges. Nous manquons de recul, mais le sol semble plus léger et plus facile à travailler. Nous observons que ce compost pailleux ne libère pas trop d'azote d'un coup, nous espérons réduire la fertirrigation prochainement. Nous réalisons nous-même l'épandage, c'est un travail supplémentaire qui nous prend environ 4h/ha, mais qui nous apporte une liberté et une souplesse dans notre organisation."

Lucas Tosello, *conseiller maraîchage • l.tosello@bouches-du-rhone.chambagri.fr*

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.